

APPEL À L'ACTION LANCÉ PAR LA SOCIÉTÉ CIVILE



COP30 : Appel à l'action lancé par la société civile

GNDR est le plus grand réseau d'organisations de la société civile travaillant sur la réduction des risques de catastrophes, il compte 2 010 membres répartis dans 132 pays. Cet appel à l'action a été élaboré en collaboration avec les membres de GNDR du monde entier. Il s'appuie sur les résultats d'enquêtes menées auprès de nos membres, sur les contributions du groupe de travail de GNDR sur le climat, et sur les consultations menées avec nos membres. Plus de 400 organisations membres de la société civile ont contribué à formuler ces messages d'appel à l'action, expliquant comment le changement climatique affecte les communautés au sein desquelles elles vivent et travaillent.

La COP30, qui se tiendra à Belém, au Brésil, se concentrera principalement sur (1) l'approbation des indicateurs pertinents pour l'engagement de l'objectif mondial en matière d'adaptation (2) la mise en place complète du Fonds de réponse aux pertes et préjudices (FRLD) (3) l'augmentation de l'assistance technique attribuée au réseau de Santiago (4) la reconnaissance des contraintes actuelles en matière de ressources financières, et (5) l'examen des engagements actuels des tiers en matière de réduction des émissions de gaz à effet de serre.

En juin 2025, la réunion préparatoire SB62 a défini les buts et objectifs des négociations de la COP30 qui se tiendra cette année. Au cours de cette réunion, l'éthique brésilienne d'un *Mutirão mundial* a été présentée comme le fondement des objectifs de la COP30. Cette philosophie met l'accent sur le rassemblement solidaire d'une communauté autour d'une tâche commune, qu'il s'agisse de récolter, de construire ou de s'entraider. La présidence de la COP30 y a partagé la vision d'une COP *Global Mutirão* dans l'objectif de soutenir et renforcer la mobilisation mondiale contre le changement climatique.

Le rôle de la société civile

La société civile a un rôle crucial à jouer dans les négociations sur le climat. Il est cependant important de noter qu'il a été particulièrement difficile pour la société civile d'accéder à la COP30, notamment en raison de la réduction du nombre de badges, des coûts d'hébergement élevés à Belém et des communications limitées de la CCNUCC.

GNDR reconnaît le rôle primordial que joue le réseau en réclamant un espace pour la société civile et en défendant l'expérience vécue et les savoir-faire de ceux qui vivent sur le front de la crise climatique. GNDR reconnaît tout particulièrement la valeur et les savoir-faire des organisations communautaires et appelle les décideurs à respecter, reconnaître et intégrer la voix, l'expertise et les connaissances locales dans le processus de négociation.

Au cœur de nos demandes politiques, nous en appelons aux décideurs à adopter une approche fondée sur les droits de l'homme, à donner la priorité à la justice climatique et à exiger que le Nord mondial assume ses responsabilités juridiques en matière de pertes et préjudices.

425 organisations de la société civile du monde entier ont participé activement à l'élaboration de ces messages d'appel à l'action. Chacune d'entre elles a évoqué les conséquences profondes du changement climatique sur les communautés au sein desquelles elles travaillent et vivent.

Il faut noter que si ces messages politiques ont été formulés pour documenter les éléments d'adaptation et de pertes et préjudices des négociations sur le climat, nous sommes solidaires d'une approche reconnaissant la nécessité fondamentale d'un engagement renouvelé pour la réduction des gaz à effet de serre en vue d'atténuer les effets du changement climatique.

Nous en appelons aux États membres à agir dès maintenant – avec urgence et engagement – pour répondre aux cinq demandes politiques de notre appel à l'action.

Les messages d'appel à l'action de GNDR

1. Écouter les voix locales et reconnaître les savoir-faire des acteurs locaux

Transférer le pouvoir aux acteurs locaux. Associer les dirigeants locaux à la prise de décision. Institutionnaliser et intégrer les dirigeants locaux dans la gouvernance climatique. Veiller à associer de manière significative à la prise de décision les femmes sur le terrain, les groupes autochtones et les jeunes. Reconnaître et financer le rôle moteur des communautés locales et des organisations de la société civile dans la conception et la mise en œuvre de solutions climatiques. Un engagement spécifique doit être pris pour inclure et protéger (1) les connaissances autochtones et (2) les petits exploitants agricoles.

2. Donner la priorité à une transition juste et augmenter les ressources pour l'adaptation

Nous exigeons des États membres qu'ils reconnaissent leurs engagements en matière de droit au développement, de droit à la dignité et de droit à un environnement sûr pour tous. Nous demandons qu'un engagement spécifique soit pris en faveur des personnes déplacées par le changement climatique.

Là encore, nous exigeons un accès équitable au financement climatique et demandons que les mécanismes de financement soient simplifiés afin de garantir l'acheminement des ressources directement vers les organisations de base, en particulier celles qui travaillent en première ligne de la crise climatique.

Il s'agit notamment de rendre immédiatement opérationnel le fonds pour les pertes et préjudices et de le rendre accessible aux acteurs locaux, en particulier aux femmes dirigeantes, aux chefs indigènes et aux groupes marginalisés. En outre, nous demandons la diversification du soutien financier à la justice climatique. Nous soulignons ici tout particulièrement la nécessité d'investir dans (1) des infrastructures résistantes au climat, y compris des logements sûrs et résistants, et (2) des systèmes d'alerte précoce inclusifs et des mesures d'anticipation. Enfin, nous demandons que le Nord partage avec le Sud les technologies développées pour l'atténuation et l'adaptation. Nos exigences s'accompagnent de la reconnaissance et de la protection des connaissances indigènes et locales.

3. Intégrer le plan d'action de la RRC pour l'égalité des sexes dans les négociations sur le climat

Reconnaître que les catastrophes touchent de manière disproportionnée les femmes et les groupes marginalisés en raison de facteurs tels que le statut socio-économique, l'accès inégal aux ressources et l'exposition inégale aux risques. Nous appelons les États membres à veiller à ce que toutes les prises de décisions et actions tiennent compte du sexe en veillant à ce que les besoins, les vulnérabilités et les capacités uniques des femmes et des hommes soient pris en compte.

Nous appelons les décideurs à s'assurer que le leadership et l'autonomisation des femmes soient inclus de manière significative dans les négociations sur le climat afin de (1) réduire les risques climatiques liés au sexe, qui sont exacerbés par les inégalités sociales, et (2) tirer profit l'expertise des femmes dirigeantes. Lorsque les connaissances, les compétences et le leadership des femmes sont mis à profit, la pratique de la politique s'en trouve considérablement renforcée.

4. **Collaborer au-delà des frontières et ne laisser personne de côté**

Alors que la politique internationale est affectée par des tensions accrues et que les conflits mondiaux se multiplient, il est essentiel de s'unir pour faire face aux conséquences et aux causes fondamentales du changement climatique, en veillant à ce que personne ne soit laissé pour compte. Nous appelons les États membres à accorder une attention particulière aux personnes vivant dans des pays en proie à des conflits et aux personnes déplacées en raison de la crise climatique.

Reconnaître le lien entre le climat, la paix et le développement et nous assurer que les populations des États fragiles et touchés par des conflits (FCAS) participent aux négociations sur les pertes et préjudices et bénéficient des financements correspondants. Des efforts clairs doivent être consentis pour comprendre comment les personnes issues de ces États peuvent être incluses à tous les niveaux des négociations sur le climat. Veiller à ce que les personnes déplacées par la crise climatique bénéficient d'un accès équitable à la compensation des pertes et préjudices.

5. **Promouvoir les solutions basées sur la nature et les technologies vertes**

Investir dans les technologies vertes locales et les solutions basées sur la nature. Nous appelons les États membres à reconnaître l'importance des solutions basées sur la nature et à investir dans des solutions communautaires basées sur la nature, tant pour l'atténuation que pour l'adaptation. Par exemple, l'impact d'initiatives telles que la Grande Muraille Verte et la protection des forêts de mangroves ne peut être sous-estimé, et des actions similaires doivent être davantage priorisées à travers le monde.

Nous appelons les États membres, la CCNUCC et toutes les parties prenantes à intégrer ces messages d'appel à l'action dans les discussions et les décisions prises lors de la COP30.

GNDR poursuivra ses efforts pour créer un espace où les voix locales sont intégrées à la prise de décision sur la réduction des risques de catastrophe. Nous nous engageons à investir dans l'acquisition de connaissances, de preuves, d'expertise et de recommandations locales, et continuerons à amplifier les voix de ceux qui vivent en première ligne des risques.

Pour plus d'information sur les messages politiques ou le travail de GNDR, veuillez contacter notre Responsable politiques et recherche, Rebecca Murphy : [rebecca.murphy\[at\]gndr.org](mailto:rebecca.murphy[at]gndr.org) ou notre Responsable changement climatique, Adessou Kossivi : [adessou.kossivi\[at\]gndr.org](mailto:adessou.kossivi[at]gndr.org)

www.gndr.org/cop30



**Global Network of Civil Society
Organisations for Disaster Reduction**

gndr.org/COP30/

PHOTO DE COUVERTURE

KAMPALA, OUGANDA : Un membre de la communauté ayant participé au projet « Visions du terrain » du GNDR, qui encourage l'inclusion et la participation des communautés à la réduction des risques de catastrophe et à l'adaptation au changement climatique.

Crédit : GNDR / Jjumba Martin.